

XXIIIème Rencontres RIUESS 2013 - Angers

Les créations associatives en France entre 1997 et 2012

Activités, évolution et approche territoriale

Iwanig Le Vaillant – Doctorant en Sciences Économiques

Université de Nantes

Cet article s'inscrit dans une recherche débutée fin 2012 sous la forme d'une Thèse de Doctorat et portant sur l'étude de la dynamique associative. Cette recherche aura pour objectif d'observer les créations, dissolutions et modifications des associations au regard de la structure socio-économique des territoires français. L'emploi associatif sera également mobilisé dans sa dimension territoriale.

Nous posons les hypothèses selon lesquelles la dynamique associative est corrélée à la socio-démographie des territoires et la pratique associative est, au moins en partie, liée à la structure de la population. En outre, nous tenterons de vérifier que la structure anthropologique et notamment familiale des territoires a un impact sur la dynamique associative : des comportements familiaux ancestraux induisent-ils une associativité plus ou moins importante, plus ou moins volatile ? D'autres déterminants seront recherchés, notamment politiques (participation aux élections).

Lors de notre travail, nous tenterons de nous rapprocher de différents concepts tels que l'économie géographique : la dynamique associative en termes de créations ou d'emploi est-elle sujette à des effets d'agglomération ou respecte-t-elle un schéma de répartition ? La dynamique associative induit-elle la production de « territoire » ? Ce dernier point nous amène à nous interroger sur les conséquences d'une dynamique importante : a-t-elle un impact social ou économique sur le territoire. Dans ce cas, nous nous rapprocherons des différents travaux menés autour des concepts de capital social [Ponthieux S. (2006)], [Putnam R. (2000)], [Bevord A., Lallement M. (éd) (2006)], [Ballet J., Guillon R. (éd) (2003)].

Si l'emploi associatif [Hély M. (2009, 2005)], [Richez-Battesti N. (2010)] ou le bénévolat [Prouteau L. (1998, 1999)], [Prouteau L., Wolff F.-C. (2004a, 2004b)], [Archambault E. (2002)], [Ferrand-Bechmann D (2000, 2012)] ont été et sont actuellement étudiés, que ce soit sous l'angle économique ou sociologique, peu d'études ont été réalisées sur la dimension territoriale des associations [Tchernonog V. (2007)], et quasiment aucune en France mettant en relation associations et structure socioéconomique des territoires. Quelques travaux assez localisés ont été réalisés mais sans couvrir, loin s'en faut, l'ensemble du territoire national et l'ensemble des principales activités associatives [Regourd E. (2004, 2007)], [Vaillant C. (2012)].

I. Note méthodologique

Cet article repose sur l'utilisation de différentes séries de données. Les données démographiques (population française) sont celles de l'INSEE et ne nécessitent pas de commentaire particulier. Les données concernant les créations associatives, en revanche, ont été recueillies à partir des publications du Journal Officiel (<http://www.journal-officiel.gouv.fr>) et méritent une attention particulière.

Données sur les créations du Journal Officiel de la République Française (JORF)

Les données des créations associatives ont été collectées sur le site Internet du Journal Officiel. Cette collecte a fait l'objet d'attentions particulières avec des croisements entre données nationales et sommes des données régionales, données régionales et sommes des données départementales. Précisons que ces données sont disponibles de manière différente selon la période, selon les régions et selon les thèmes de nomenclature.

Tout d'abord, rappelons que les départements d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin) et de Moselle relèvent de dispositions locales en ce qui concerne le droit associatif. Dans ces départements, les associations ne sont pas soumises à la loi du 1er juillet 1901 : le nombre de fondateurs nécessaires à la création est de 7 (contre 2 en droit français), les associations sont enregistrées auprès des tribunaux d'instance et leur annonce de création est publiée dans les journaux locaux (et non pas dans le Journal Officiel comme pour les autres départements).

Pour ces différentes raisons (conditions de création et mode de publication différents), les créations d'associations de ces trois départements n'apparaissent pas dans les statistiques présentées ici.

La publication sur Internet des associations loi 1901 est effective depuis le 20 novembre 1996. Nous débuterons notre étude à compter du 1^{er} janvier 1997 afin de disposer d'une année pleine.

La publication des associations par le Journal Officiel sur Internet a évolué dans le temps. Jusqu'à la fin du mois de novembre 2004, les annonces des créations associatives sont intégralement disponibles à l'échelle nationale et à l'échelle régionale (avec une agrégation des départements d'Outre-Mer). Le rattachement départemental des associations n'est disponible que pour les départements métropolitains, à l'exception des départements corses. Le détail des annonces associatives pour l'ensemble des départements métropolitains (hors Alsace et Moselle), des Régions, Départements et Territoires d'Outre-Mer est disponible depuis fin 2004.

Lorsque notre étude portera sur des données nationales ou régionales, l'ensemble des données sera considéré. Pour les analyses à l'échelle départementale nous avons conservé ici les données des 4 régions d'Outre-Mer mais écarté celles des Territoires ultra-marins (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

Nomenclature

Comme annoncé précédemment, la nomenclature utilisée par les services de l'État a évolué dans le temps. Voici les deux nomenclatures successives utilisées pour la période qui nous intéresse (1997-2012).

Tableau 1 : Nomenclature des associations françaises

16 Thèmes jusqu'en 2007	29 Thèmes parents depuis 2007	Nombre de Sous-thèmes
Politique	Activités politiques	5
	Clubs, cercles de réflexion	4
Défense	Défense de droits fondamentaux, activités civiques	12
	Justice	5
Communication	Information communication	7
Culture	Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles	13

Loisirs	Clubs de loisirs, relations	16
	Action socioculturelle	11
	Préservation du patrimoine	7
Sports	Sports, activités de plein air	43
	Chasse pêche	2
	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)	9
Enseignement	Éducation formation	16
Techniques et Recherches	Recherche	7
Santé	Santé	21
	Services et établissements médico-sociaux	8
Social	Interventions sociales	17
	Associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat	5
	Services familiaux, services aux personnes âgées	4
Économie	Conduite d'activités économiques	11
	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques	14
Environnement	Environnement, cadre de vie	10
	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques, vie locale	6
	Logement	3
	Tourisme	4
	Sécurité, protection civile	6
Anciens combattants	Armée (dont préparation militaire, médailles), anciens combattants	2
Culte	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	0
Divers	Domaines divers, domaines de nomenclature sitadele à reclasser	0
Animaux	<i>Intégré dans le thème « Défense de droits fondamentaux, activités civiques »</i>	

Le changement de nomenclature, en avril 2007, a apporté différentes modifications. Le nombre de thèmes est passé de 16 avant avril 2007 à 29 aujourd'hui. Tous les thèmes antérieurs à la modification ont été préservés – avec des précisions dans l'intitulé – à l'exception du thème « Animaux » qui a été intégré en tant que sous-thème dans le thème parent « Défense de droits fondamentaux, activités civiques ».

En outre, de nombreux sous-thèmes ont été créés, 268 au total, avec une répartition variable selon les thèmes parents : aucun sous-thème pour les domaines divers et les activités religieuses, 13 pour la culture, 21 pour la santé ou encore 43 pour le sport.

Le tableau 1 présente les deux nomenclatures, classées par ordre de la version actuelle avec le nombre de sous-thèmes pour chaque thème « parent ».

Cette modification a eu pour conséquence de préciser l'activité de chaque association lors de sa création et de permettre une classification plus précise des associations. En outre, le nombre conséquent de sous-thèmes permet un degré de classification supplémentaire.

D'un point de vue statistique, ce changement de nomenclature représente une difficulté dans la continuité des observations et nécessitera à l'avenir un regroupement de certaines activités afin de pouvoir suivre l'évolution des créations associatives avant et après avril 2007.

En outre, certains thèmes ont vu leurs effectifs fortement diminuer à partir de 2007 du fait de la répartition d'associations auparavant enregistrées dans un même thème et désormais ventilées dans les thèmes de la nouvelle nomenclature.

Possibilités de regroupement des thèmes

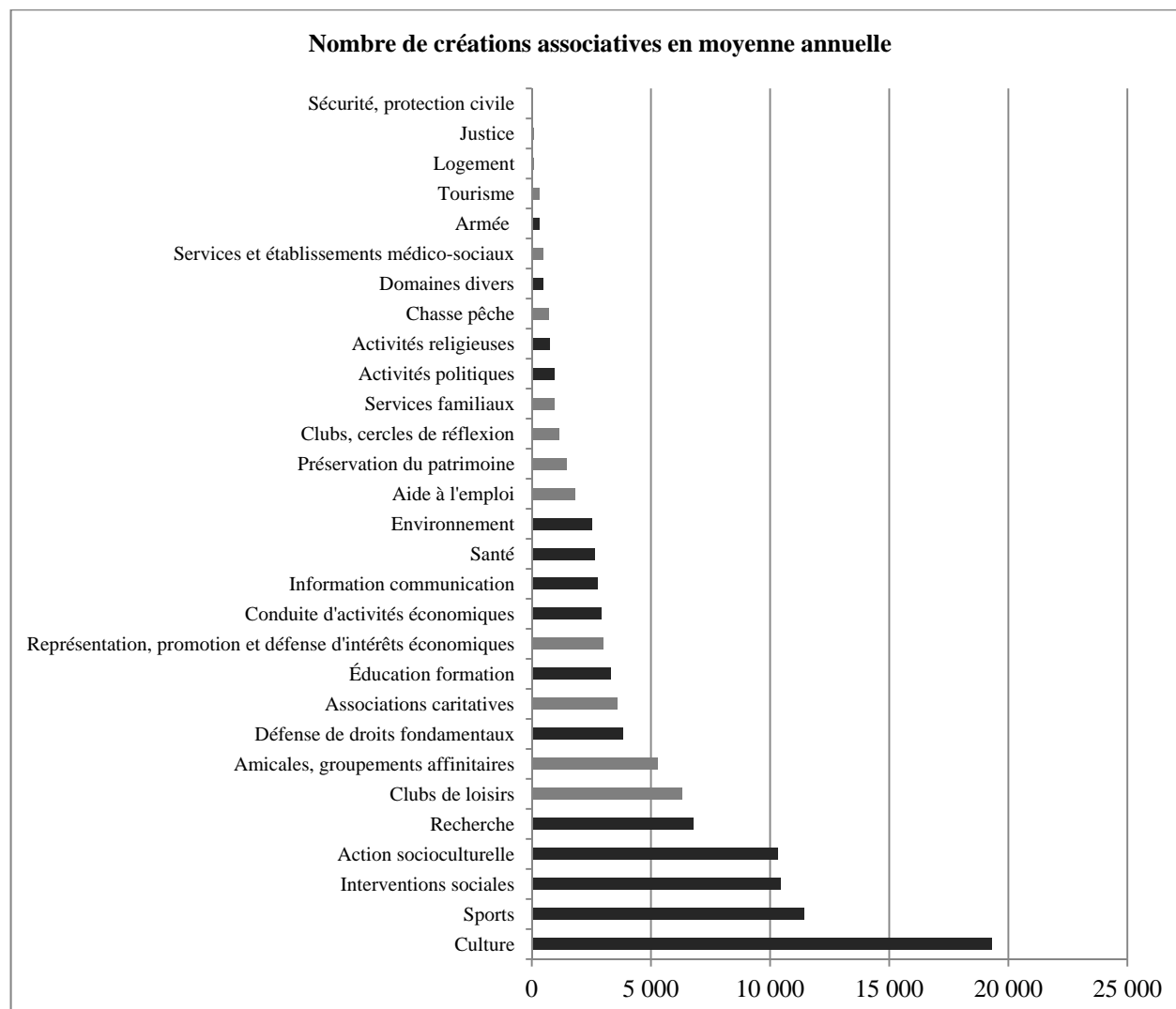
Certains se sont essayés à des regroupements des nouveaux thèmes [Recherches & Solidarités (2008), p. 165] afin de les faire correspondre aux anciens. Ces essais, partiels (les périmètres avant et après 2007 ne sont pas identiques) n'ont pas été approfondis et n'ont pas permis une étude des créations selon leur activité dans le temps. En outre, certains thèmes créés en 2007 pourraient être associés à plusieurs des anciens thèmes.

Ce travail est à poursuivre en cumulant les créations associatives des nouveaux thèmes et en comparant les sommes obtenues avec les valeurs antérieures à 2007. Une analyse sémantique des objets des créations, même partielle, pourrait permettre d'avoir une appréciation quant à la pertinence de telles agglomérations. Nous avons fait le choix, pour cet article, de conserver l'ensemble des thèmes afin de conserver un plus grand degré de précision. En outre, le regroupement de plusieurs thèmes qui ne manquera pas d'être effectué lors de travaux futurs devra être fait avec circonspection afin d'être le plus pertinent possible, de pouvoir être suivi dans le temps et pouvoir être comparé avec d'autres sources de données (Nomenclature NAF pour les associations employeuses, par exemple).

II. Créations associatives selon le thème d'activité

Au travers des différents thèmes de la nomenclature utilisée lors de la création des associations, nous retrouvons les principales activités économiques et surtout les principaux secteurs d'activité associatifs.

Figure 1 : Répartition des créations associatives selon le thème



La répartition est proposée en moyenne annuelle entre 1997 et 2012 pour les thèmes préexistants au changement de nomenclature et en moyenne annuelle entre 2007 et 2012 pour les thèmes créés depuis. Les thèmes en sombre sont antérieurs à 2007. L'évolution des différents thèmes et les évolutions induites par le changement de nomenclature seront précisées dans le chapitre suivant.

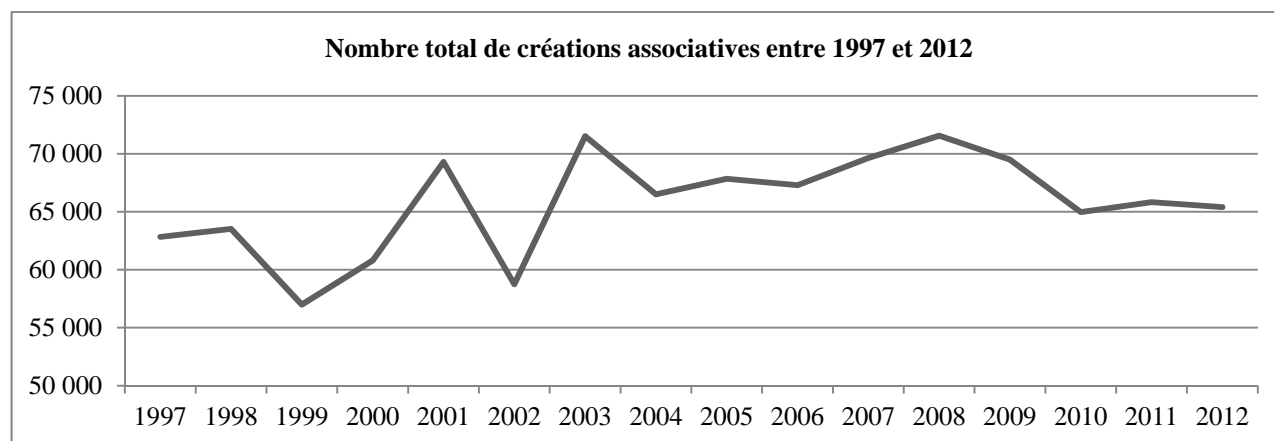
Nous pouvons constater le nombre important de créations associatives dans le secteur de la culture. A elles seules, elles représentent plus de 18% des créations associatives. Viennent ensuite le sport, les interventions sociales et l'action socioculturelle entre 10% et 11% des créations. Ces deux thèmes ont cependant connu de fortes baisses après 2007 (cf. fig. 5). Une agglomération des thèmes permettrait de relativiser la part des créations dans le secteur de la culture face à d'autres grands secteurs associatifs tels que le secteur social.

A l'opposé, différents thèmes comportent un nombre moyen d'inscriptions assez faible. Ainsi, 11 thèmes comportent moins de 1 000 inscriptions annuelles et présenteront un intérêt assez limité dans une perspective d'analyse territoriale infra-départementale.

Notons l'anomalie que constitue le thème « Recherche » (6 775 créations annuelles en moyenne) et dont nous verrons que l'évolution est pour le moins surprenante. Un dialogue avec les services du Répertoire National des Associations devra nous permettre de comprendre l'assignation de ce thème à un grand nombre d'associations lors de leur création.

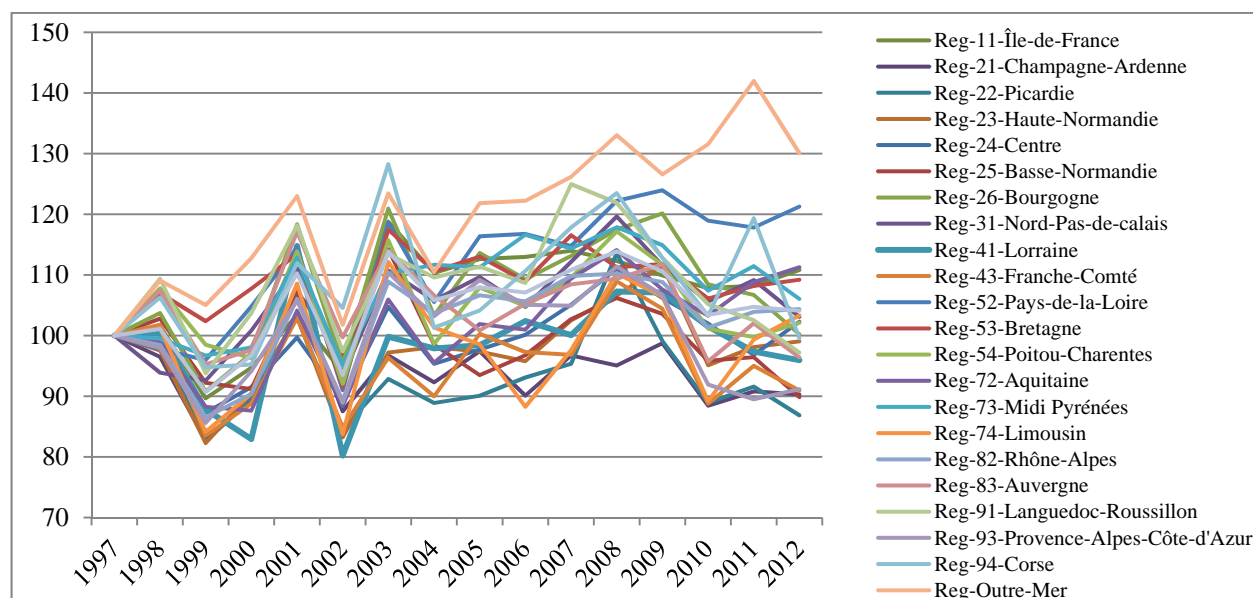
Évolution globale 1997-2012

Figure 2 : Évolution des créations associatives entre 1997 et 2012 en valeur



La moyenne annuelle des créations associatives sur la période est un peu inférieure à 65 800. Le nombre de créations annuelles est cependant variable, entre des valeurs minimales en 1999 (56 988) et en 2002 (58 742) et des maximales atteintes en 2003 (71 514) et en 2008 (72 556). Après une baisse du nombre de créations en 2008 et en 2009, le nombre de créations se stabilise autour de 65 000 entre 2010 et 2012.

Figure 3 : Évolution des créations associatives selon les régions en base 100 en 1997



Si la tendance est la même pour toutes les régions entre 1997 et 2003 (hausses en 2001 et 2003 et baisse importante des créations en 2002), l'évolution des créations associatives est assez différente selon les régions à l'issue de la période. Certaines régions voient le nombre de leurs créations baisser, c'est le cas notamment de la Picardie (-13% entre 1997 et 2012), de la Champagne-Ardenne et de la Basse-Normandie

(-10%) de la Franche-Comté et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-9%). En revanche, des régions telles que les Pays-de-la-Loire (+21%), l'Aquitaine et l'Île-de-France (+11%) voient le nombre de leurs créations globalement augmenter. Rappelons qu'en moyenne nationale la progression est de 4,1% entre 1997 et 2012. Enfin, notons les particularités de certaines régions telles que les Régions d'Outre-Mer (+31% entre 1997 et 2012) ou la Corse qui a connu de fortes variations au cours des dernières années.

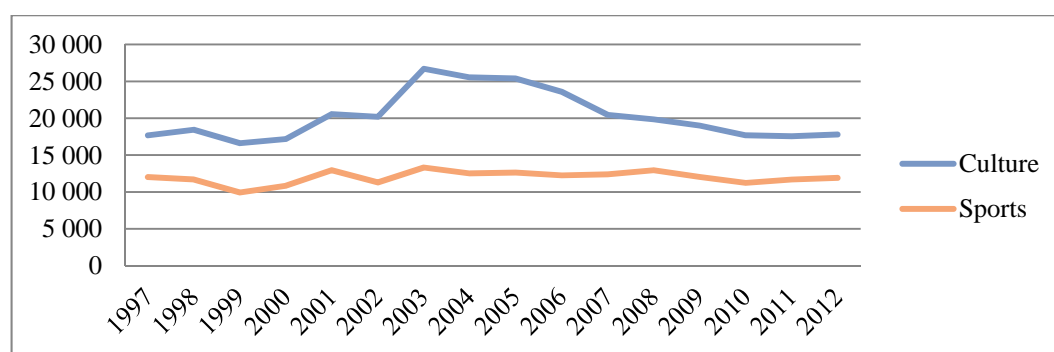
Évolution selon le secteur d'activité

L'évolution des créations associative dans le temps est assez différente selon le thème. Nous vous proposons d'observer l'évolution de quelques thèmes, ayant des caractéristiques particulières.

Parmi les 29 thèmes de la nomenclature des créations associatives nous pouvons distinguer cinq types de comportements.

Nombre de créations important, maintien dans le temps

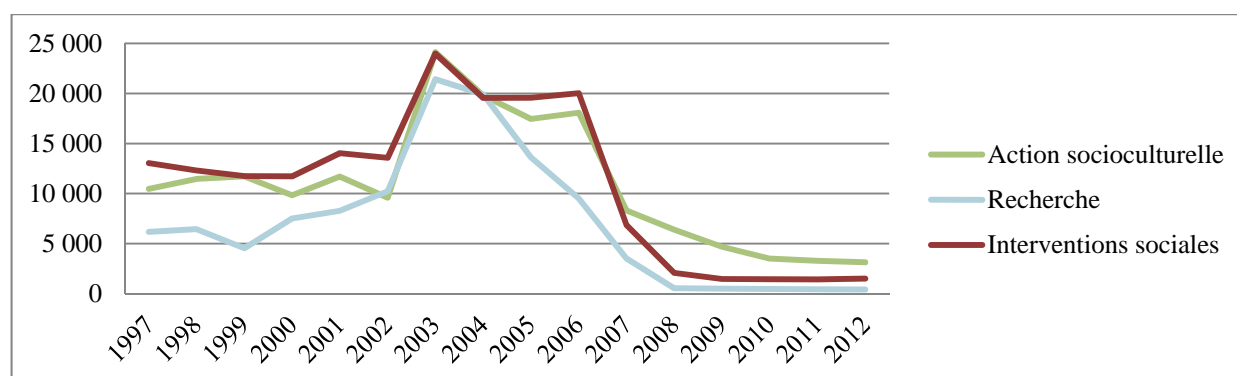
Figure 4 : Évolution des créations associatives 1997-2012 dans le sport et la culture



Ces deux thèmes sont parmi les plus représentés (cf. Fig. 1) et se maintiennent dans la durée, malgré une érosion du nombre de créations des associations culturelles entre 2006 et 2008.

Nombre de créations important jusqu'en 2006, effondrement à partir de 2007

Figure 5 : Évolution des créations associatives 1997-2012 de l'Action socioculturelle, la Recherche, les Interventions sociales

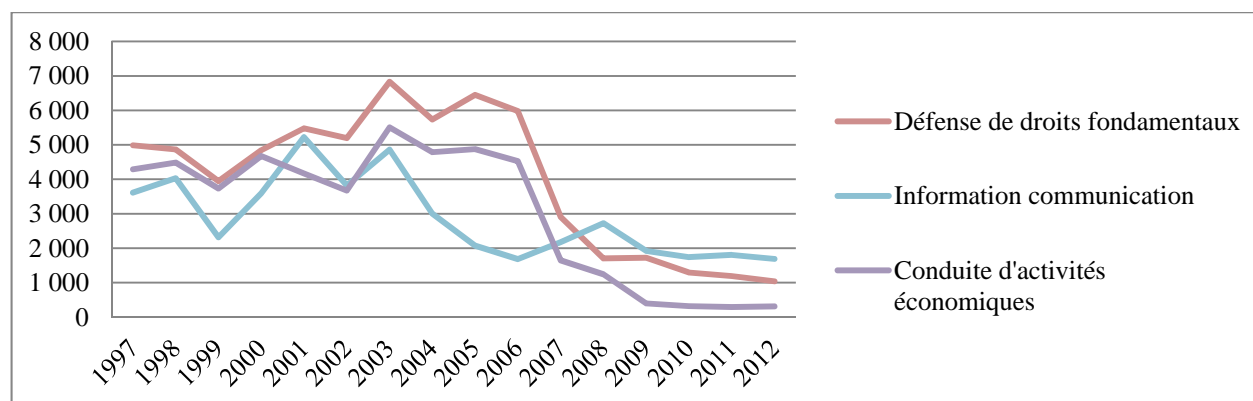


L'action socioculturelle, la recherche et les interventions sociales ont la particularité d'avoir été parmi les thèmes les plus représentés jusqu'en 2002, d'avoir connu une forte augmentation en 2003 - avec un maintien à un niveau élevé en 2004 et 2005 pour l'action socioculturelle et les interventions sociales. Si la baisse de ces deux thèmes à partir de 2007 peut s'expliquer par le changement de nomenclature et par une ventilation des créations associatives dans les thèmes nouvellement créés, l'évolution et le niveau élevé des

créations dans le secteur de la Recherche semble pour le moins étonnant. Une étude plus détaillée des associations concernées et un dialogue avec les services du Répertoire National des Associations devra nous donner des éléments de compréhension de ces phénomènes.

Nombre de créations moyen jusqu'en 2006, baisse à partir de 2007

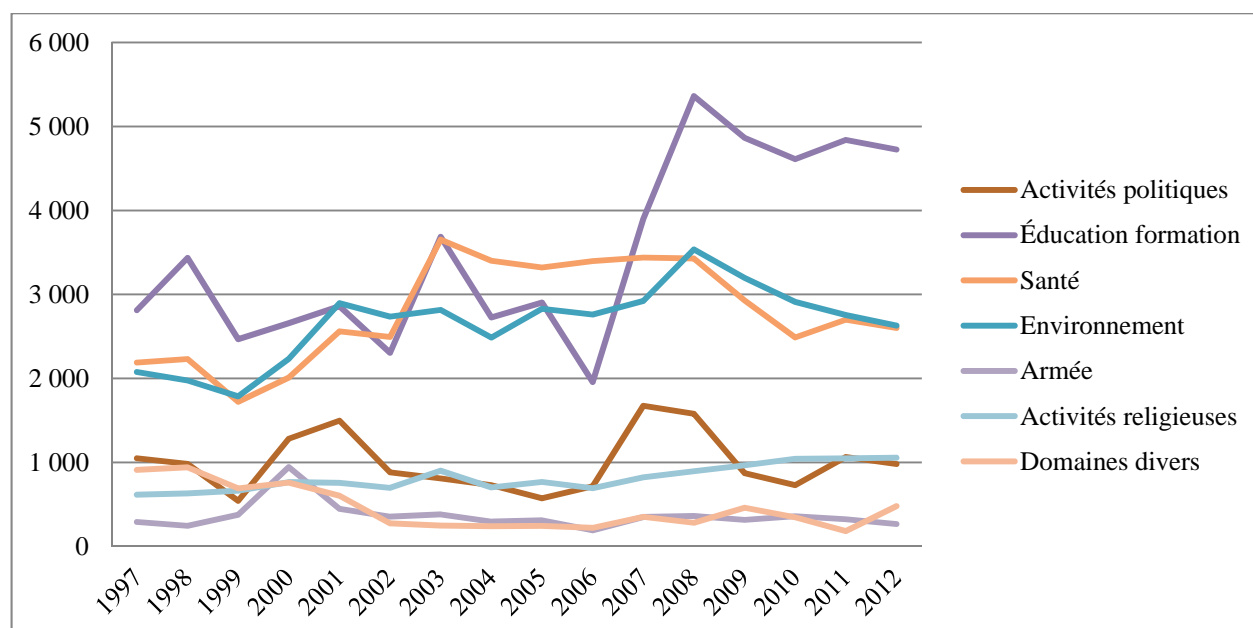
Figure 6 : Évolution des créations associatives 1997-2012 de la Défense des droits fondamentaux, de l'Information – communication et de la Conduite d'activités économiques



Ces thèmes présentaient un nombre annuel de créations inférieur aux trois thèmes précédents ainsi qu'une hausse inférieure autour de l'année 2003. En revanche, ils connaissent une baisse importante en 2007, notamment en ce qui concerne la conduite d'activités économiques. Si la baisse de ces thèmes à partir de 2007 n'est pas aussi spectaculaire que les 3 thèmes précédents, elle nécessite tout de même une attention particulière (report des créations vers d'autres thèmes, anomalies éventuelles dans les inscriptions).

Nombre de créations faible et moyen jusqu'en 2006, maintien à partir de 2007

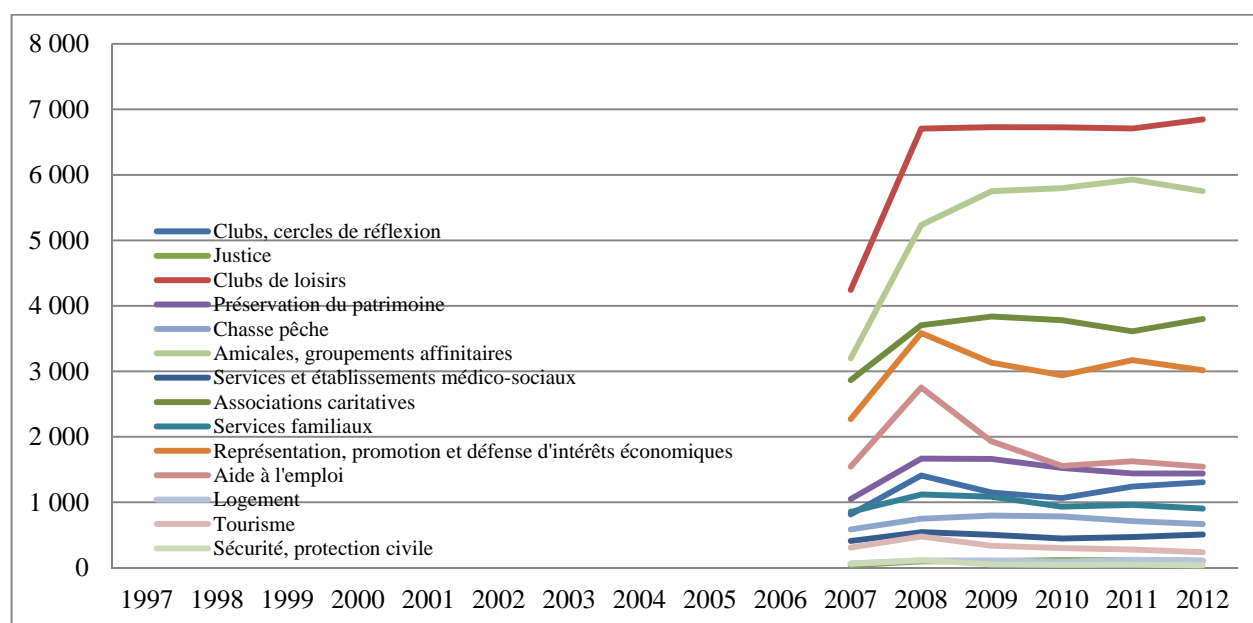
Figure 7 : Évolution des créations associatives 1997-2012 des Activités politiques, de l'Éducation, de la Santé, de l'Environnement, de l'Armée, des Activités religieuses et des Domaines divers



Le thème éducation formation est le seul, parmi ceux existant avant 2007 à augmenter lors du changement de nomenclature. Tous les autres se maintiennent lors de ce changement avec néanmoins des fortunes diverses. Notons dès à présent le maximum atteint dans la santé de 2003 à 2008, la progression sur la période de l'environnement, malgré une baisse ces deux dernières années, la baisse des associations non classées ailleurs (Domaines divers) en 2001 et 2002. Les créations d'associations politiques sont soumises à de fortes évolutions, en 2000 et 2001 puis en 2007 et 2008. Si le pic de 2001 peut s'expliquer par l'année électorale de l'année qui suit (élections présidentielles et législatives de 2002), la hausse de 2007 et 2008 s'explique moins aisément. Si l'on compare à 2001-2002 les élections législatives et présidentielles de 2007 auraient dû provoquer une hausse des associations à caractère politique dès 2006. Une analyse plus fine dans le temps (mois par mois) pourra permettre de savoir si, par exemple et pour 2007, les associations de soutien des candidats se sont plutôt créées en début d'année plutôt qu'en fin d'année précédente. Les élections municipales, cantonales et sénatoriales de 2008 peuvent permettre de comprendre le maintien des créations de ce thème à un niveau élevé cette même année.

Thèmes créés en 2007

Figure 8 : Évolution des créations associatives 2007-2012 des thèmes créés en 2007



L'utilisation de nouveaux thèmes a été réalisée en avril 2007 et explique la hausse de la plupart des thèmes nouvellement créés en 2008 – première année pleine.

Les thèmes nouvellement créés ne représentent pas un nombre de créations très important et constituent plutôt des thèmes « secondaires ». Certains thèmes créés peuvent néanmoins expliquer en partie la baisse de certains parmi les plus anciens (action socioculturelle, interventions sociales, conduite d'activités économiques).

Enfin, les thèmes nouvellement créés connaissent une relative stabilité en 2008 et 2012, à l'exception de la représentation, promotion et défense d'intérêts économique et surtout de l'aide à l'emploi qui ont connu des baisses notables en 2009.

Conclusion concernant les thèmes des créations associatives

Il s'agissait, pour la première partie de cet article, de dresser un aperçu de la nomenclature des créations associatives telle qu'elle est mise en œuvre dans les préfectures et sous-préfectures et telle qu'elle est disponible auprès des services du Journal Officiel.

Nous avons ainsi pu aborder différents points importants dans la suite de notre analyse. Le changement de nomenclature en 2007 et qui a l'avantage de préciser l'activité de nombreuses associations ne constitue pas forcément un avantage dans le travail statistique à venir. Il représente en effet une rupture de différentes séries avec en outre une pertinence parfois contestable compte-tenu du nombre parfois très faible des thèmes nouvellement créés. Certains de ceux-ci ne seront pas exploitables à des niveaux territoriaux fins (infra-départementaux voire départementaux) et nécessiteront des regroupements. Ces regroupements devront être faits en relation avec d'autres séries statistiques afin de les rendre comparables. Certains travaux déjà réalisés [Tchernonog V. (2007), p. 21], [CNIS (2010), p13 et suiv.] nous permettront de progresser dans cette démarche.

En outre, nous ne manquerons pas de garder à l'esprit l'évolution atypique de quelques thèmes (fig. 5 et 6) lors de nos analyses ultérieures.

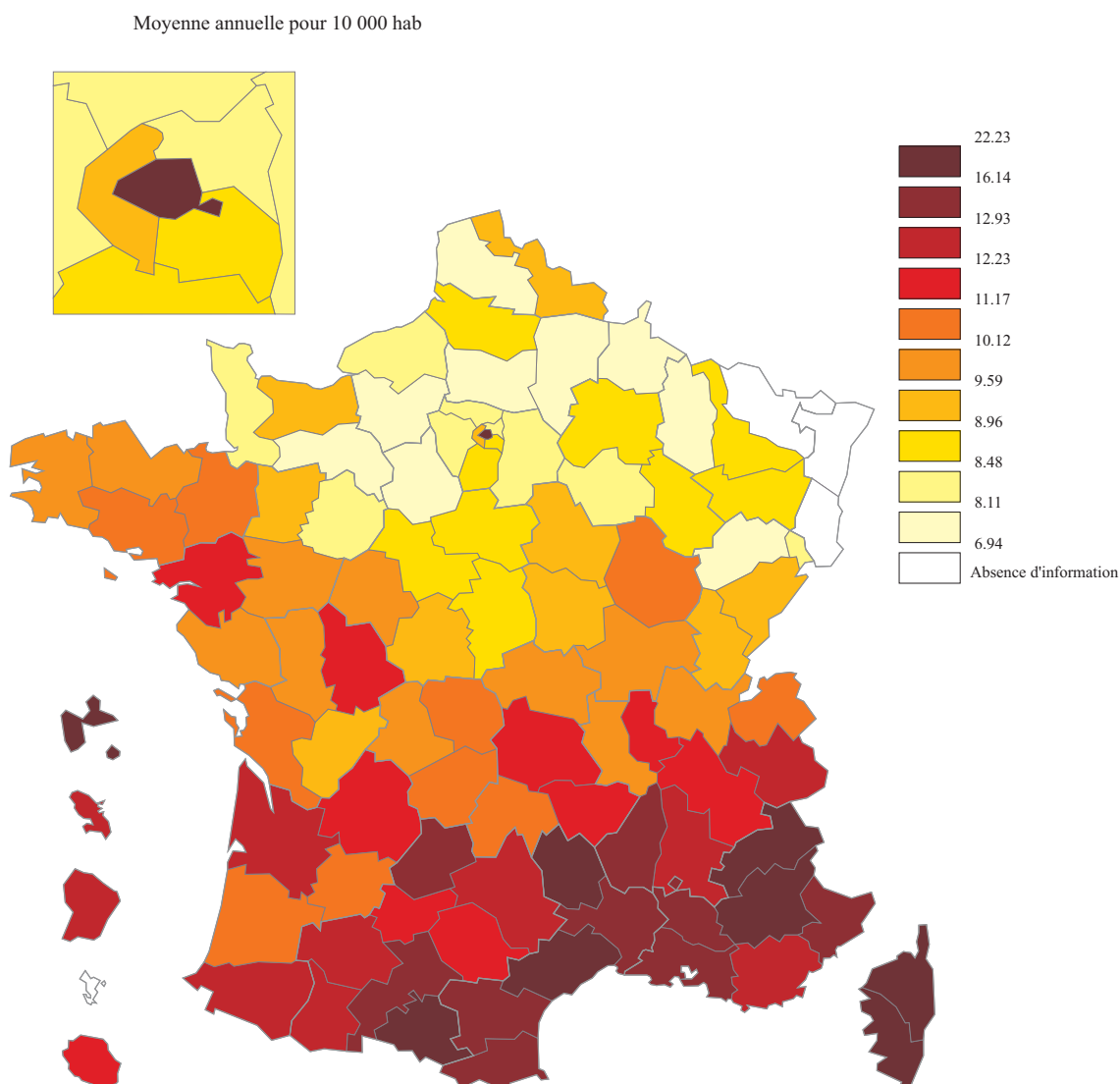
III. Créations associatives dans les départements français

Comme nous l'avons vu précédemment (fig. 2), la moyenne annuelle des créations associatives entre 1997 et 2012 est de l'ordre de 65 800 avec des variations selon les années.

Nous nous proposons de considérer ce nombre de créations selon les territoires et en fonction de la population.

Taux de création et évolution de ce taux

Figure 9 : Taux moyen annuel de créations associatives



Les données des créations concernent les années 1997 à 2012 pour les départements métropolitains (sauf les départements corses) et les années 2005 à 2012 pour les deux départements corses et les quatre régions d'outre-mer.

Nous constatons un phénomène connu selon lequel il se crée plus d'associations par habitants dans le sud de la France que dans le nord. Paris occupe une place particulière avec un maximum national (22,23 créations pour 10 000 hab. par an). Les départements des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc Roussillon se situent pour la plupart entre 15 et 18 créations pour 10 000 hab. Les départements aquitains et Rhône-alpins présentent globalement des taux de créations de 12 à 13 associations pour 10 000

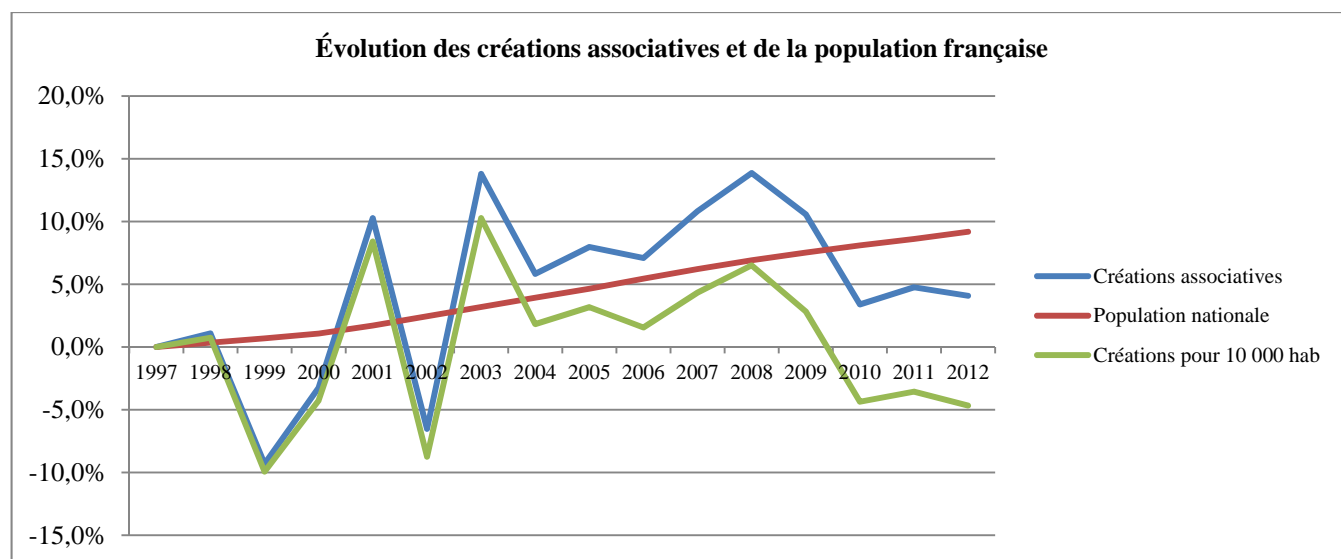
habitants et par an. Le grand ouest (Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne) ainsi que les départements du centre de la France (Auvergne, Limousin, sud Bourgogne) se situent autour de la moyenne nationale (10,2 créations pour 10 000 hab.) avec quelques départements au-dessus de cette moyenne (Loire-Atlantique, Vienne). Enfin, les régions d’outre-mer sont également au-dessus de la moyenne nationale, notamment la Guadeloupe qui figure au 7^{ème} rang des départements présentant le plus fort taux de créations associatives.

En revanche, tous les départements au nord d’une ligne « Manche-Territoire-de-Belfort » à l’exception de Paris se situent sous la moyenne nationale. C’est notamment le cas de la Haute-Normandie, de la Picardie ou de la Champagne-Ardenne. L’Orne ou la Meuse figurent également parmi les 10 départements ayant le plus faible taux de créations associatives avec un minimum pour le Pas-de-Calais (6,95 créations annuelles pour 10 000 habitants).

Évolution du nombre de créations

Si le nombre de créations associatives est en hausse globale sur la période (+4,1%, cf. fig2 et 3), le taux de créations pour 10 000 habitants est globalement négatif sur la période (-4,2%)

Figure 10 : Évolution des créations associatives et de la population française

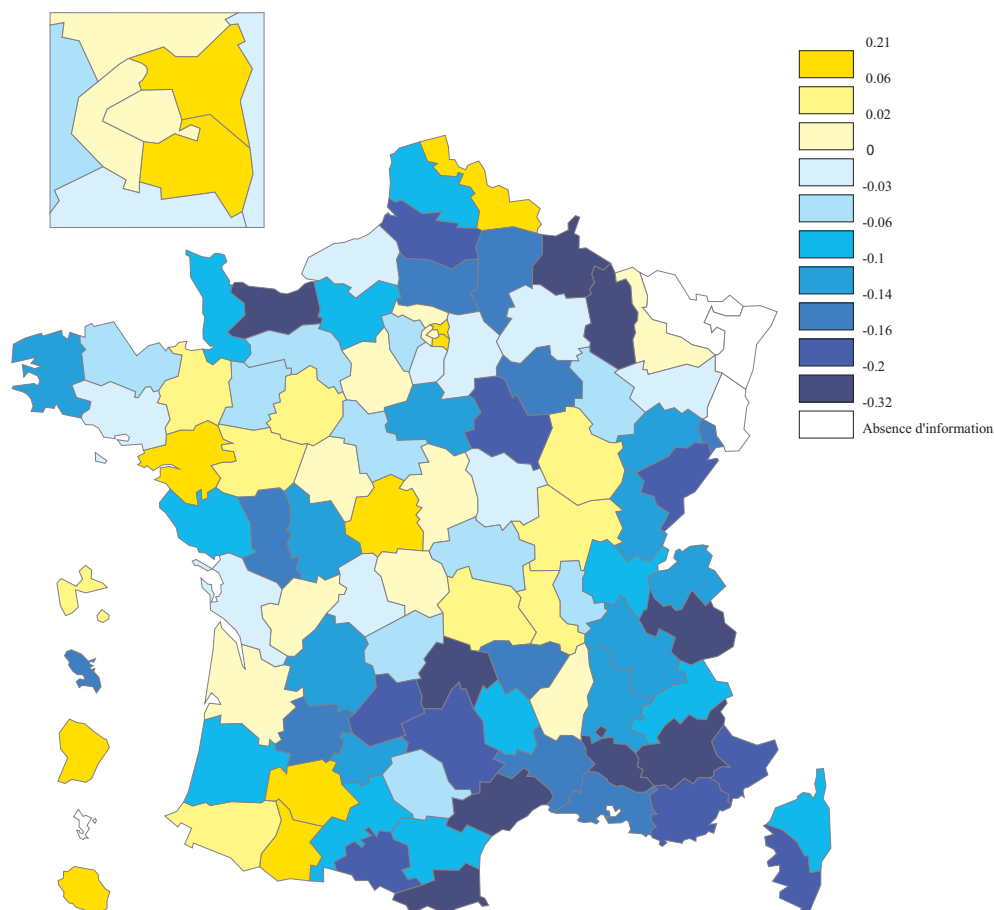


XXIIIème Rencontres RIUESS 2013 - Angers

Les créations associatives ont augmenté de 4,1% en moyenne entre 1997 et 2012 (avec de fortes variations sur la période). La population nationale a quant à elle augmenté de 9,2%. Par conséquent, on constate un taux de créations associatives par habitant en baisse (-4,7%) sur cette même période. On ne constate pas au niveau national de relation entre l’augmentation régulière de la population et les variations des créations associatives.

Figure 11 : Évolution du taux de créations associatives

Évolution du taux de créations associatives entre 1997 et 2012

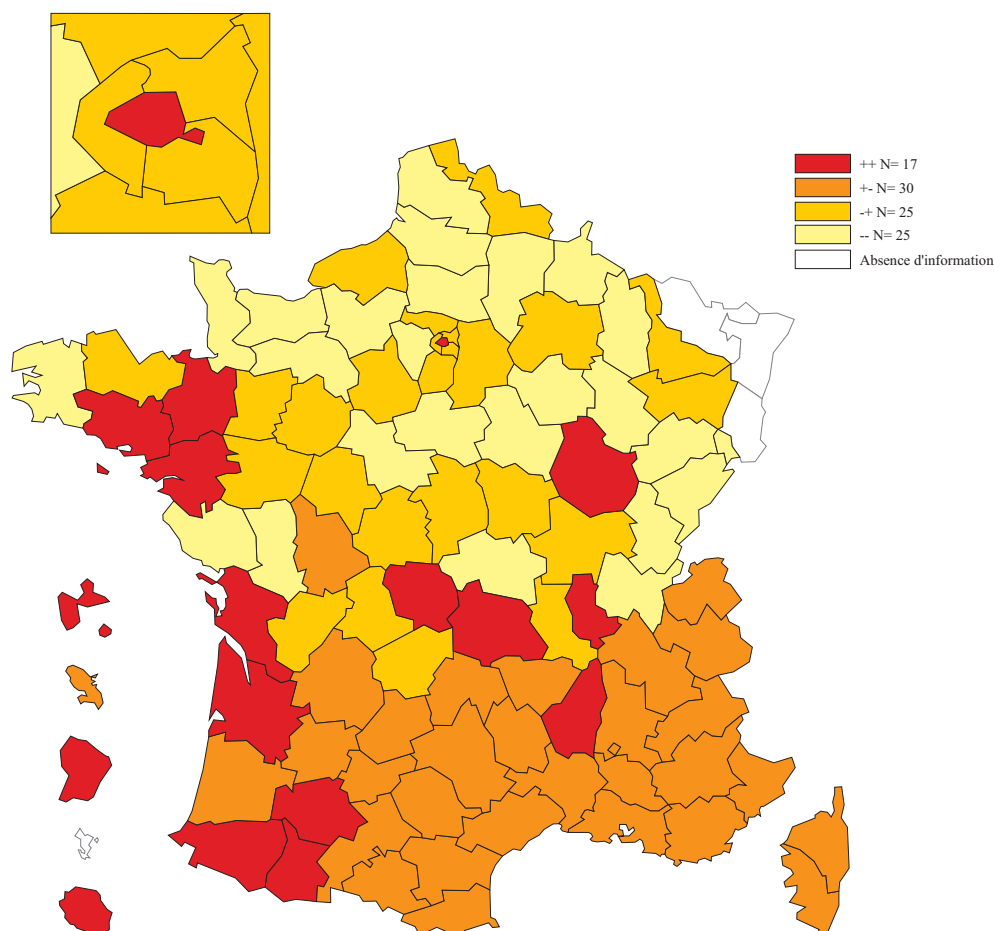


Nous constatons une variabilité territoriale importante dans l'évolution du taux de créations associatives entre 1997 et 2012. Les baisses les plus fortes se trouvent à la fois dans les régions où le taux de créations est le plus élevé (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, sud du Limousin ou de l'Auvergne) et dans des régions où le taux de créations est faible (Picardie, Champagne-Ardenne). Dans ces régions, la baisse du taux de créations entre 1997 et 2012 peut atteindre 30%.

Les départements qui ont vu leur taux de créations augmenter en 15 ans se localisent principalement en vallée de la Loire (Pays-de-la-Loire, sud de la région Centre, près des Pyrénées, en Bourgogne – sur l'axe Rhodanien, à Paris et en petite couronne de l'Île-de-France). A l'exception de la Martinique, les régions d'Outre-Mer connaissent également une hausse. Sur l'ensemble de la France, seuls une dizaine de départements connaissent une hausse importante de leur taux de création (jusqu'à 20%), la plupart des hausses se situant plutôt autour de 5%.

Figure 12 : Taux de créations annuel et évolution 1997-2012

Taux de créations annuel et évolution 1997-2012



Afin de tenir compte à la fois du taux de créations pour 10 000 habitants (fig. 9) et de l'évolution de ce taux (fig. 11), nous avons construit un indice simple composé de ces deux paramètres. Les départements sont divisés en 2 groupes pour chacun des indicateurs (Inférieur / supérieur à la moyenne). Nous obtenons ainsi 4 groupes.

- Départements ayant un taux et une évolution supérieurs à la moyenne (++) :

17 départements sont concernée parmi lesquels 3 départements d'Outre-Mer, Paris, quelques départements de la vallée du Rhône, du centre de la France et surtout de la façade Atlantique et de l'ouest des Pyrénées. Ces départements créent plus d'associations par habitant que la moyenne nationale et ont vu se taux augmenter en 15 ans. On peut donc considérer que leur rythme de créations s'accélère.

- Départements ayant un taux de création supérieur et une évolution inférieure à la moyenne (+-) :

Ces départements représentent près du tiers des départements (30 sur 97) et sont presque tous localisés dans le tiers sud de la France. Ils créent plus d'associations par habitant que la moyenne nationale mais sur un rythme inférieur aujourd'hui à celui d'il y a 15 ans. Si cette tendance se poursuit, ils pourraient montrer des signes « d'essoufflement » dans leur dynamique de création.

- Départements ayant un taux de création inférieur et une évolution supérieure à la moyenne (-+) :

Ces départements se trouvent globalement dans le centre de la France, le long de la vallée de la Loire et en Île-de-France. C'est également le cas de départements plus à l'est (Vosges, Meurthe-et-Moselle) ou du Nord. Dans ces départements il se créé moins d'associations par habitant qu'en moyenne nationale mais

le taux de création est en progression sur les 15 dernières années. Si cette progression se poursuit, ils pourraient rejoindre les taux de création de départements plus dynamiques.

- Départements ayant un taux de création et une évolution inférieurs à la moyenne (--):

Ces départements se situent globalement au nord et à l'est de la France, à l'exception du Finistère, de la Vendée ou des Deux-Sèvres. Ces départements présentent un taux de créations inférieur à la moyenne, qui rappelons-le est lui-même négatif. De plus, ils ont vu leur taux de créations baisser au cours des 15 dernières années et risqueraient de voir leur tissu associatif se réduire si les associations déjà présentes venaient à disparaître.

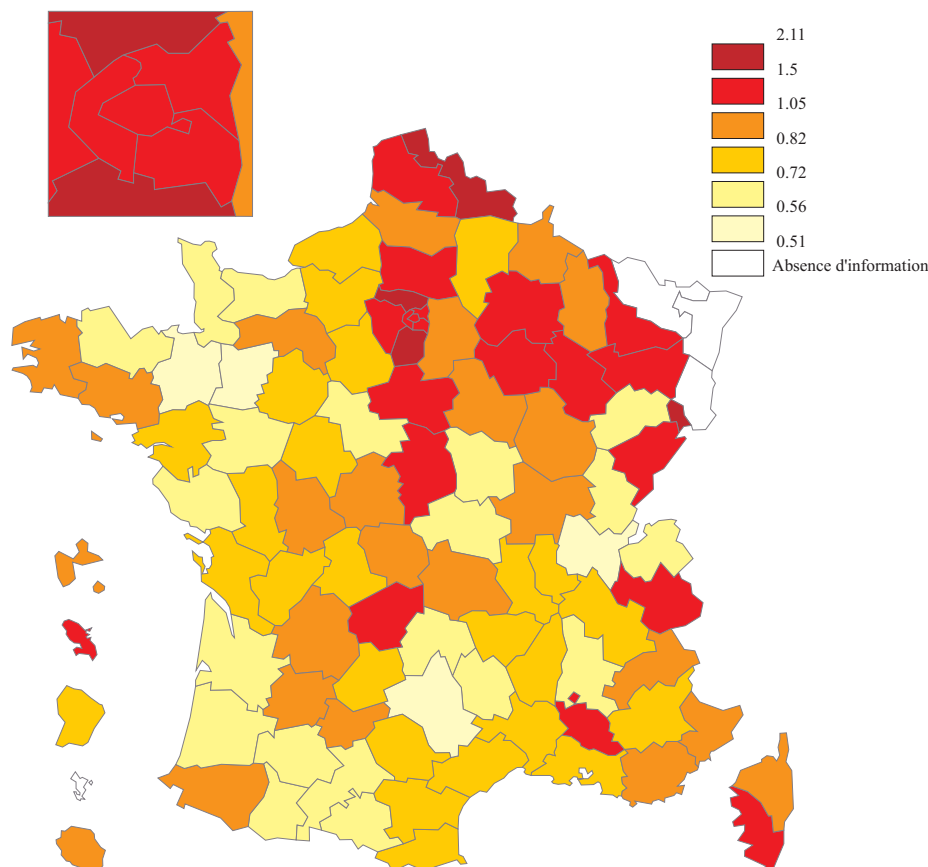
Illustration pour quelques thèmes

Nous vous proposons d'observer plus en avant quelques thèmes, soit parce qu'ils représentent une forte part des créations associatives (culture, sport, interventions sociales), soit parce qu'ils semblent présenter une forte particularité dans leur répartition territoriale (Activités politiques, Information-communication, Représentation économique).

La répartition des associations selon le thème concerne la période 1997-2012 à l'exception du thème « Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques » issu de la modification de nomenclature en 2007.

Figure 13 : Part des Activités politiques dans l'ensemble des créations associatives

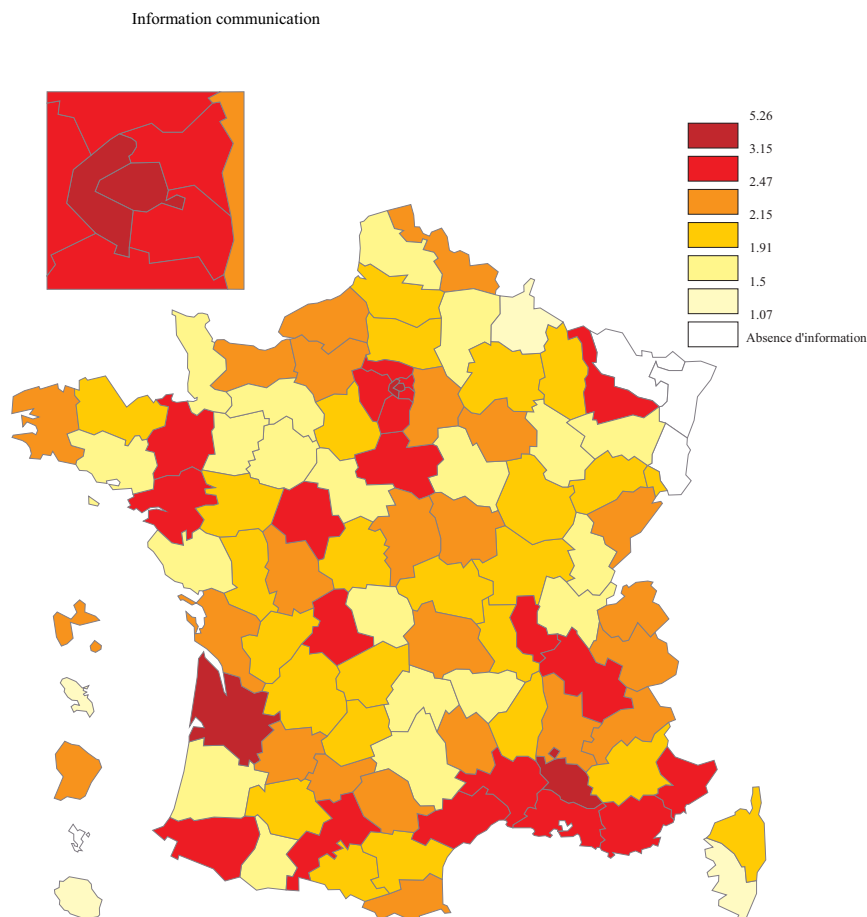
Part du thème Activités politiques dans le total des créations associatives



La part de créations d'associations politiques est assez variable selon le département. Alors qu'elles représentent moins de 1% des créations (0,93%) en moyenne nationale, le taux varie de 0,5% à 0,6% pour

une dizaine de départements (dont l'Ille-et-Vilaine, l'Aveyron, la Mayenne, l'Ain) à plus de 2% pour le Territoire-de-Belfort et l'Essonne. Les départements où ce thème est le plus fréquent se situent principalement dans le bassin parisien et le nord-est de la France. A l'exception du Territoire-de-Belfort, plusieurs départements fortement peuplés (Départements franciliens, Nord) concentrent une part relativement importante des créations de ce thème à l'échelle nationale.

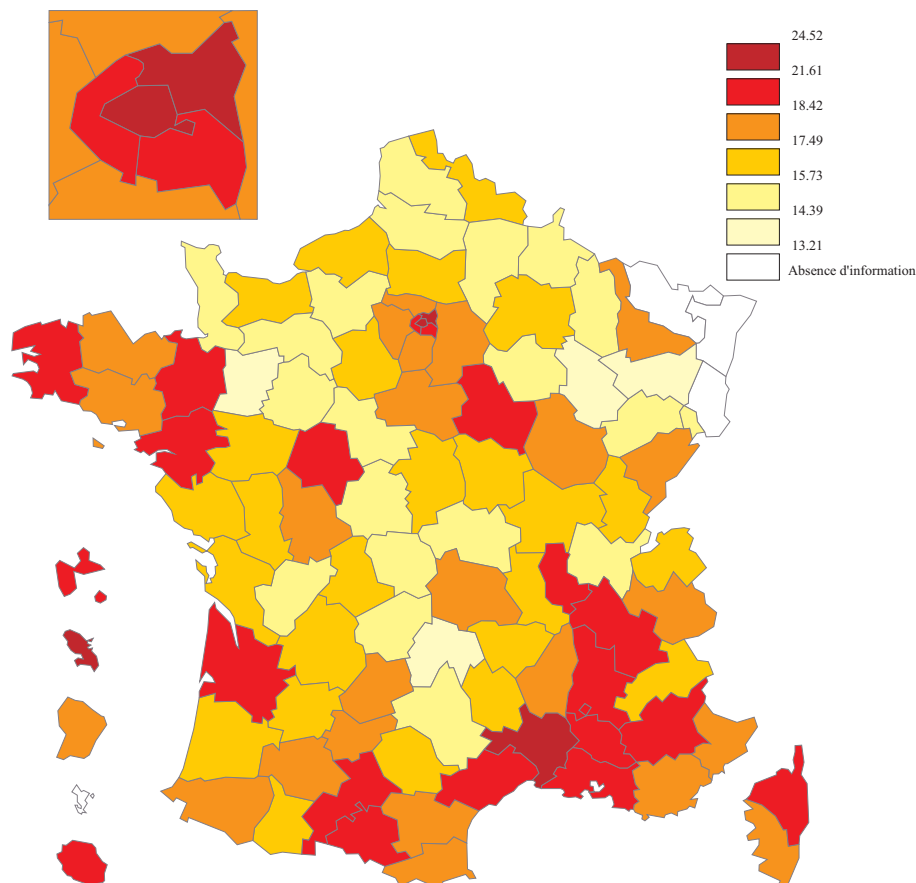
Figure 14 : Part de l'Information-communication dans l'ensemble des créations associatives



Le thème Information-communication illustre une répartition qui semble particulièrement corrélée au caractère rural / urbain des départements et à la présence d'une grande agglomération. En effet, parmi les départements où le taux de création de ce secteur est le plus élevé nous retrouvons la ville de Paris et les départements de la petite couronne, et les départements contenant les villes d'Orléans, Tours, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice, Lyon, Nancy. Parmi les grandes métropoles françaises, seule Lille (et donc le département du Nord) se situe un peu en retrait. Une analyse territoriale plus fine (à l'échelle des zones d'emplois) permettra de confirmer l'impact des métropoles sur la création des associations de ce thème.

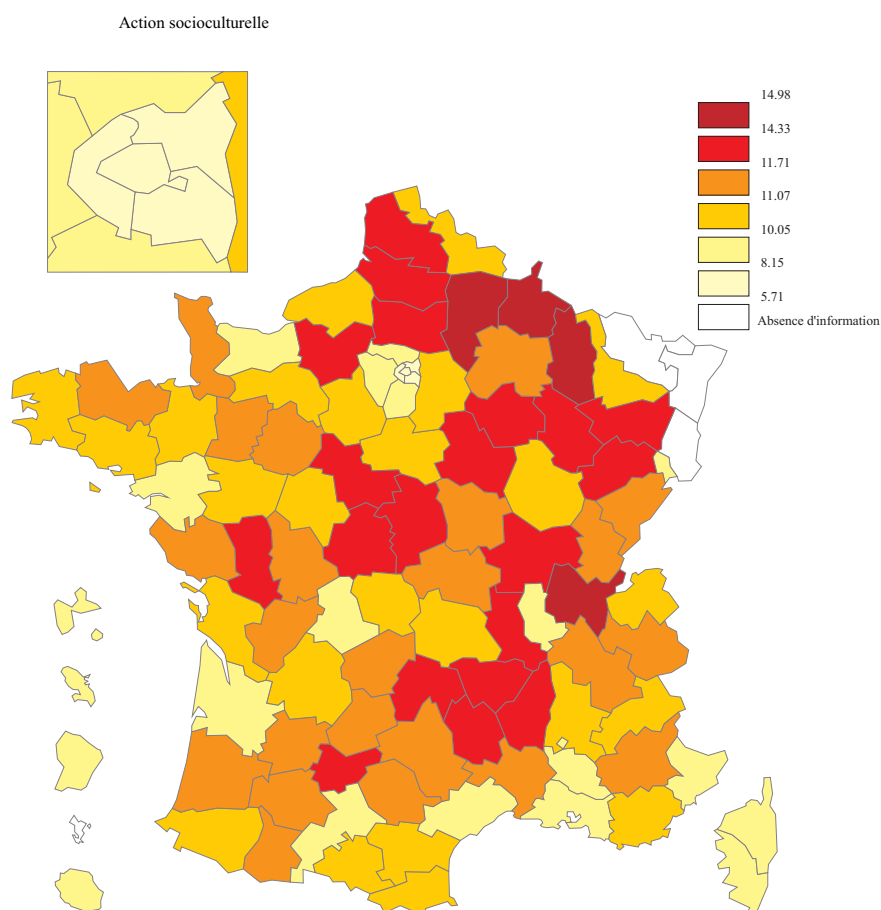
Figure 15 : Part de la Culture dans l'ensemble des créations associatives

Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles



La culture représente une part importante des associations à l'échelle nationale puisqu'il s'agit du premier thème (hors agglomération de secteurs d'activité) avec plus de 18,5% des créations annuelles sur la période. Là aussi, l'écart est important entre les départements avec des taux supérieurs à 20% des créations pour 13 départements dont la plupart sont plutôt urbains ou avec une agglomération importante (Paris et petite couronne, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône, Rhône). Il existe également des dynamiques régionales fortes en ce qui concerne la Bretagne ou la vallée du Rhône. En revanche, dans certains départements du centre ou de l'est de la France, la part de créations dans le secteur culturel est beaucoup plus faible – moins de 15% dans 15 départements parmi lesquels la Haute-Marne, la Mayenne ou le Cantal.

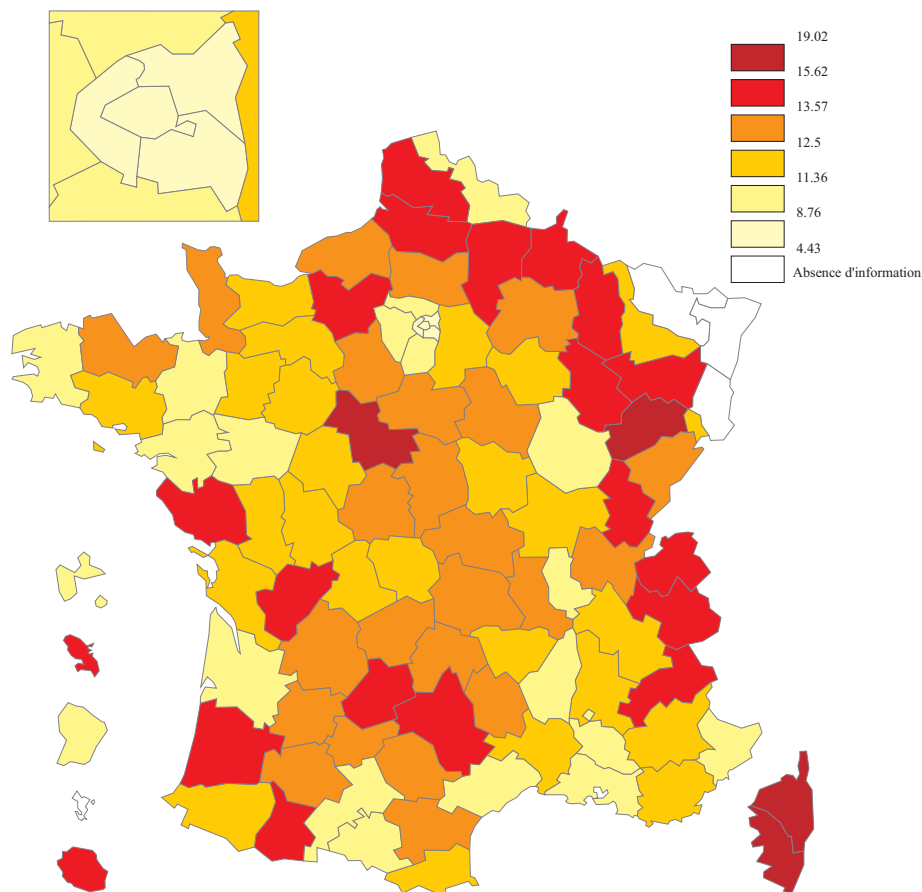
Figure 16 : Part de l'Action socioculturelle dans l'ensemble des créations associatives



L'action socioculturelle, autre thème important sur la période 1997-2012 se comporte assez différemment des thèmes présentés ci-dessus. On constate une part importante de créations dans ce secteur dans les départements où la densité de population est plutôt faible, en tout cas dans des départements ne contenant pas de grand centre urbain. La répartition de ce thème apparaît plutôt en négatif par rapport à celui de l'Information-communication ou de la culture. Attention cependant au fait que notre étude ne porte que sur un flux d'associations sur la période 1997-2012 et que nous pouvons imaginer que des associations anciennes (grands réseaux d'éducation populaire) sont déjà présentes dans les principales villes de France. En outre, nous pouvons imaginer qu'en milieu urbain, une part importante de l'action socio-culturelle est assurée par les différentes institutions (Centres Communaux d'Action Sociale, Caisses d'Allocation Familiale).

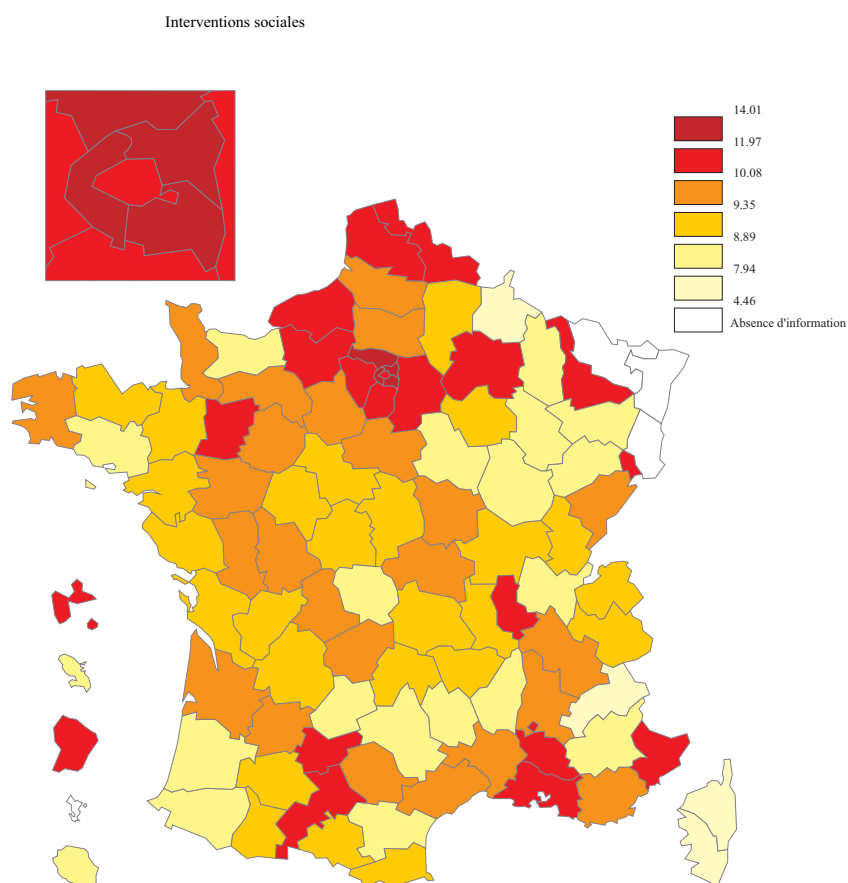
Figure 17 : Part du secteur sportif dans l'ensemble des créations associatives

Sports, activités de plein air



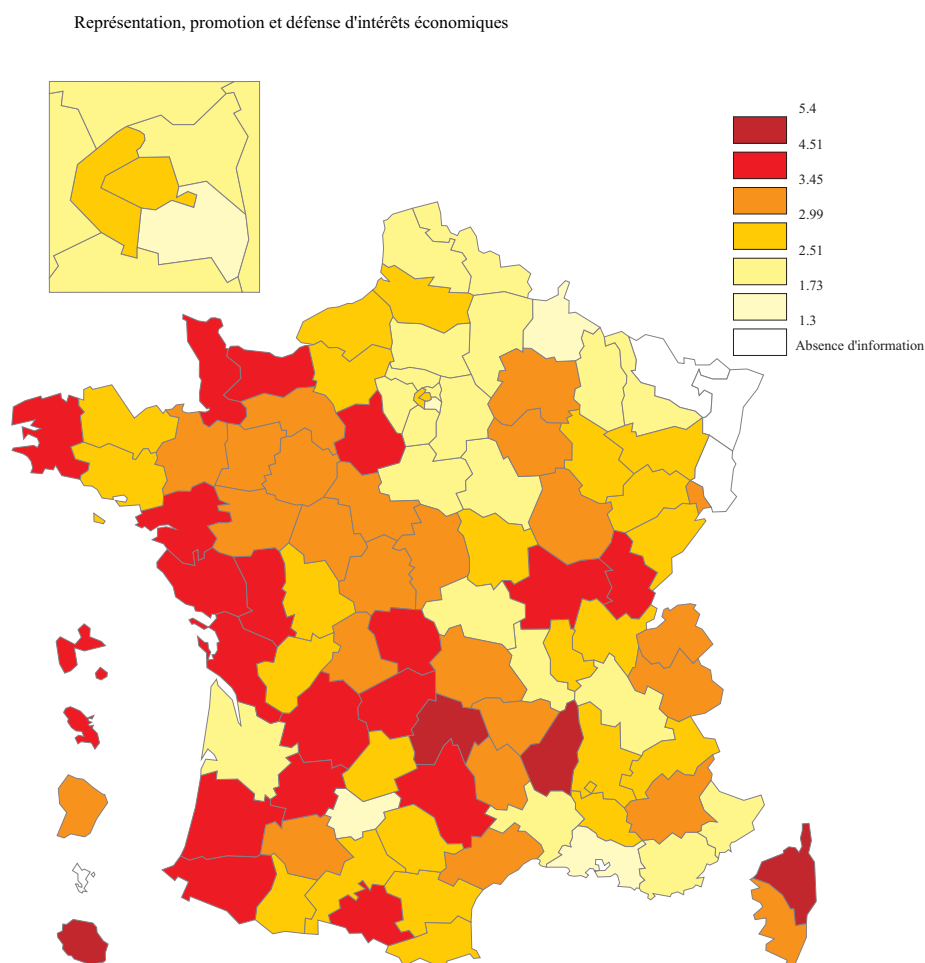
Le sport, autre grand secteur associatif, présente des nuances de répartition comparable à celui de l'Action socioculturelle. Il est proportionnellement plus présent dans l'est de la France et dans une moindre mesure dans un axe central de l'hexagone. Certains départements disséminés sur le territoire national présentent néanmoins un taux important de créations dans ce secteur (Vendée, Landes). La taille des clubs est certainement plus importante dans les aires urbaines et peut expliquer en partie le plus faible taux de création dans les départements plus denses. Une analyse plus fine, rendue possible par la nomenclature et le volume de créations, améliorera notre compréhension de ce phénomène. Un croisement avec le nombre de licenciés de différentes fédérations sportives nous permettra également d'étudier ce secteur important de la vie associative. Et à cette occasion, nous ne manquerons pas d'être attentifs à la nature des sports pratiqués (sports collectifs, individuels, populaires ou plus élitistes, modernes ou plus anciens, etc.) qui peuvent nous informer sur des comportements sociaux. Nous prendrons exemple sur les travaux de Putnam qui s'est appuyé sur la pratique du bowling pour illustrer la baisse du capital social aux USA [Putnam R. (2000)].

Figure 18 : Part de l'Intervention sociale dans l'ensemble des créations associatives



La part de ce secteur – 9,98% en moyenne nationale semble en partie corrélée au caractère urbain des départements. Parmi ceux qui présentent le plus fort taux de créations dans ce secteur se trouvent l'ensemble des départements franciliens, le Nord et le Pas-de-Calais, la Haute-Garonne, les Bouches-du – Rhône, les Alpes-Maritimes, le Rhône (bien que quelque peu en retrait). En revanche et en comparaison avec les secteurs de la Communication ou de la Culture, les départements urbains de l'ouest de la France (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Gironde) présentent des taux de création dans ce secteur plutôt en retrait. Il semble qu'au-delà du caractère urbain, il y ait d'autres déterminants liés à la géographie pour expliquer l'implantation d'associations de ce secteur.

Figure 19 : Part de la Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques dans l'ensemble des créations associatives



La « Représentation, la promotion et la défense d'intérêts économiques » est le seul thème retenu dans cette publication issu de la modification de nomenclature en 2007. C'est également celui pour lequel la connotation économique est la plus forte. Il a retenu notre attention dans la mesure où, à quelques exceptions près, son taux dans l'ensemble des créations est particulièrement marqué par une dimension spatiale. A quelques exceptions (Gironde, Vienne, Charente, Côte d'Armor, Morbihan), il couvre tout l'arc Atlantique – sans cohérence apparente avec une structure démographique ou économique. La plus forte implantation dans ces départements est à rapprocher de la part de l'emploi de l'Économie Sociale et Solidaire [CNCRES (2009)] et si notre hypothèse s'avère exacte, cette répartition correspondrait à une modalité d'action économique liée à l'ESS (et donc en partie aux associations) plus fortement marquée dans l'ouest de la France.

IV. Conclusion

Nous avons souhaité présenter ici une démarche et des travaux qui débutent. Il nous a fallu présenter des éléments concernant la classification des associations qu'il faudra approfondir, agglomérer ou segmenter afin de rendre notre analyse plus pertinente, comparable avec d'autres séries statistiques et concepts ou théories développés.

En outre, nous avons voulu présenter quelques approches territoriales que nous allons désormais nous attacher à développer autour de nombreux axes : analyse systématique des territoires et des secteurs d'activité, mobilisation d'outils d'analyse économique plus fins que des interprétations cartographiques, croisement avec d'autres séries statistiques (économiques, démographiques, sociologiques, anthropologiques, etc.), approfondissement de certains territoires à des échelles plus fines quand cela est possible (zones d'emploi, bassins de vie), comparaison avec des phénomènes déjà observés dans d'autres pays, notamment ne ce qui concerne l'éventuelle production de capital social par la dynamique associative.

Nous pouvons ainsi constater que cette recherche ne fait que débuter et pourrait apporter de nombreux éléments de compréhension de la dynamique associative dans les territoires et modifier considérablement notre approche du fait associatif.

Bibliographie

- Archambault E. et Boumendil J. (1997), *Les dons et le bénévolat en France*, Laboratoire d'économie sociale, Fondation de France.
- Archambault E. (1996), *Le secteur sans but lucratif. Associations et Fondations en France*, Économica.
- Archambault E. (2002), « Le travail bénévole en France et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, pp. 13-36.
- Archambault E., Kaminski P. (2003), *Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif en France*, communication au XVIIIème colloque de l'ADDES, 15 décembre, mimeo.
- Ballet J., Guillon R. (éd) (2003), *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan
- Bevord A., Lallement M. (éd) (2006), *Le capital social*, La découverte
- Barthélémy M. (2000), *Associations : Un nouvel âge de la participation ?*, Presses de Sciences Po.
- CNIS, Archambault E., Accardo J., Laouisset B. (2010), *Connaissance des associations*, rapport du groupe de travail, n°122, décembre
- Cheroutre M.-T. (1989), *L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la qualité de la vie*, Rapport du Conseil économique et social, Journal Officiel.
- CNVA (2003), *Bilan de la vie associative en France, 2000-2002*, Documentation française
- CNCRES (2009), *Atlas de l'Économie sociale et solidaire en France et dans les régions*
- Conseil d'État (2000), « Les associations et la loi de 1901, cent ans après », in *Rapport Public 2000*, pp. 237-422, La Documentation française, Etudes et Documents, n° 51.
- Crenner E. (1997), « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Insee Première*, n° 542.
- Crozet M., Lafourcade M. (2009), *La nouvelle économie géographique*, La découverte
- Davezies L. (2012), *La crise qui vient*, Seuil
- Febvre M. et Muller L. (2003), « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n° 920, septembre.
- Febvre M. et Muller L. (2004a), « La vie associative en 2002. 12 millions de bénévoles », *Insee Première*, n° 946, février.
- Febvre M. et Muller L. (2004b), *Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête EPCVM « Vie associative » et des indicateurs sociaux*, Série des Documents de Travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0402, Insee.
- Ferrand-Bechmann D. (2000), *Le métier de bénévole*, Paris, Anthropos-Economica.
- Ferrand-Bechmann D. (éd) (2012), *Les bénévoles et leurs associations*, L'Harmattan
- Guilly C. (2010), *Fractures françaises*, François Bourin Editeur
- Hély M. (2005), *Le travailleur associatif. Un salarié de droit privé au service de l'action publique*, Thèse pour obtenir le grade de docteur, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- Hély M. (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Presses Universitaires de France
- Itçaina X. (éd), *La politique du lien*, Presses Universitaires de Rennes.
- Le Bras H., Todd E. (2012), *L'invention de la France – Atlas anthropologique et politique*, Gallimard.
- Loisel J.-P. (1999), *Les Français et la vie associative*, Credoc, Collection des rapports, n° 201.
- Meister A. (1974), *La participation dans les associations*, Les éditions ouvrières.
- Mertens S. (2002), *Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif en Belgique*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Liège.
- Mertens S., Lefèbvre M. (2004), « La difficile mesure du travail bénévole dans les institutions sans but lucratif », in *Le compte satellite sans but lucratif 2000-2001*, Institut des comptes nationaux – Banque nationale de Belgique.
- Neyret G., Nivlet J.-M. et Rault D. (1998), « Associations régies par la loi de 1901 », Rapport de la Mission du Cnis, n° 44, Insee.
- Pecqueur B. (2000), *Le développement local*, Syros
- Ponthieux S. (2006), *Le capital social*, La découverte
- Prager J.C., Thisse J.F. (2010), *Économie géographique du développement*, La découverte
- Prouteau L. (1998), « Les différentes façons d'être bénévole », *Économie et Statistique*, n° 311, pp. 57-73.
- Prouteau L. (1999), *Économie du comportement bénévole. Théorie et étude empirique*, Paris, Economica.
- Prouteau L., Wolff F.-C. (2004a), « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique*, n° 372, p. 3-39.
- Prouteau L., Wolff F.-C. (2004b), « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Économie et Statistique*, n° 373, p. 33-56.
- Putnam R. (2000), *Bowling alone : the collapse and revival of American community*, Simon & Schuster
- Recherches et Solidarités (2008), *La France associative en mouvement*, Gualino, Paris
- Regourd E. (2004), *Le phénomène associatif dans la recomposition territoriale - vers de nouvelles ruralités*, Ruralia n° 15
- Regourd E. (2007), *Les associations culturelles porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ?*, Norois [En ligne], 204 | 2007/3, Presses Universitaires de Rennes
- Richez-Battesti N. (2010), *Quelle qualité au sein de l'économie sociale et solidaire ?*, communication au XXIIIème colloque de l'ADDES
- Tchernonog V. (2000), *Logiques associatives et financement du secteur associatif. Eléments de cadrage*, Rapport au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Matisse-Les, Université de Paris 1, décembre.
- Tchernonog V. (2007), *Le paysage associatif – Mesures et évolutions*, Juris Association, Dalloz
- Vaillant C. (2012), *Le dynamisme associatif en milieu rural, exemple du plateau de Millevaches*, RECMA n° 323